



Engagement Examen SHIAI

LIGUE DE PARIS DE JUDO

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Entourer
le grade

1^{er} DAN

2^{ème} DAN

3^{ème} DAN

4^{ème} DAN

DATE DE L'EXAMEN :

LIEU DE L'EXAMEN :

CANDIDAT :

NOM :

Certificat médical établi le :

PRENOM :

N° de licence :

DATE DE NAISSANCE :

Date du grade précédent :

ADRESSE :

N° de téléphone :

Adresse e-mail :

NOM DU CLUB :

NOM DU PROFESSEUR :

Adresse e-mail :

SIGNATURE DU PROFESSEUR obligatoire :

IMPORTANT

Suite à la réunion de coordination des secrétaires de CORG et des jurys d'examen de l'Ile de France, il a été décidé à l'unanimité des dispositions suivantes.

Application stricte de la réglementation fédérale concernant les modalités d'inscription et de passage des grades, à savoir :

1° Signature obligatoire de l'enseignant sur la feuille d'engagement kata ou shiai. Pas de photocopie (l'engagement se fait sous la responsabilité de l'enseignant).

2° Signature obligatoire sur le passeport, case kata et cases shiai.

3° Seul le timbre de licence de la saison en cours sera accepté (pas de double de la demande de licence).

4° Tout manquement à cette réglementation entraîne la non acceptation du candidat le jour de l'examen.

5° Inscription 1 mois à l'avance avec enveloppe timbrée. L'heure du stage, l'heure de l'examen kata ou shiai seront précisées sur la convocation.